

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2023 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	13
. Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mil vingt trois, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M.VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent, M. TICHOUX Thomas, Mme DUFRESNE Florence, M. VAJDIC Laurent.

Absents excusés : Mme BROCHIER Jeannine.

Absent : M. LAUDE Henry

Secrétaire de séance : M. TICHOUX Thomas

Date de la convocation : le 10 novembre 2023

Objet de la délibération :

Affectation DCE 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire le programme d'installation d'un système de chauffage compatible avec la nouvelle chaufferie bois. Il présente les devis relatifs à ce programme.

Le conseil municipal, unanime :

- Décide l'inscription au titre de la DCE 2023 du programme d'installation d'un système de chauffage compatible avec la chaufferie bois à la cantine scolaire,
- Charge le Maire de présenter et signer tout document relatif à cette demande.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

